

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 mai 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.040

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 15 avril dernier pour recevoir copie de documents que vous décrivez comme suit :

« [...] le nombre de patients par priorité de triage à l'urgence pour chaque hôpital pour les régions du Saguenay-LacSt-Jean, Bas st-Laurent, Outaouais, Laurentide, Mauricie-Centre du Québec et chaudière-Appalaches annuellement de 2010 à maintenant.

Ces priorités de triage à l'urgence se trouvent dans le SIG DU (Système information gestion départements urgence) dans épisode de soins, code 016 (priorité du triage). Nous voulons les 5 niveaux de priorité (niveau 1 (immédiat) à niveau V (non-urgent)).

Si possible: nous voudrions avoir séparément le nombre les visites planifiées au service d'urgence identifiées par catégorie de triage: exemples- relances, retour post examen, rencontres avec spécialistes » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Veuillez prendre note que comme l'année 2014-2015 était la première année de la banque de données, il y a eu des ajustements, des bonifications et des précisions apportés durant cette période. Ainsi, la donnée a été raffinée et précisée à partir de 2015-2016.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé
Martin Simard

p.j.